

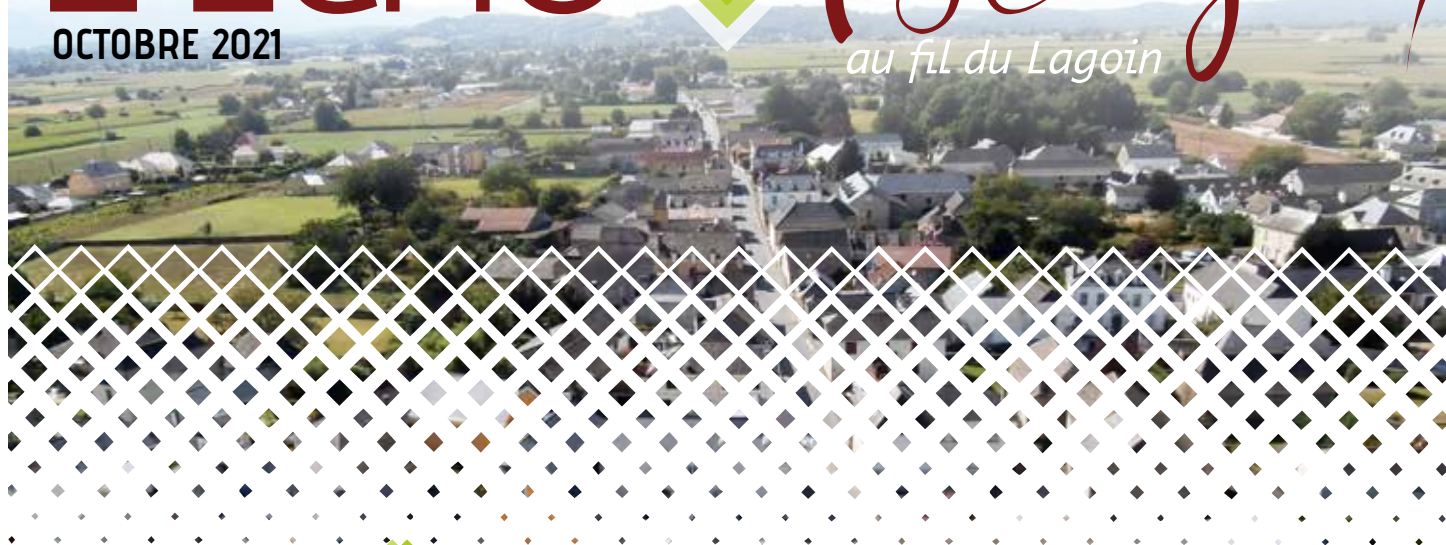
L'ÉCHO

OCTOBRE 2021



Bénéjacq

au fil du Lagon



Chères Bénéjacquoises, chers Bénéjacquois,

La fin de l'été 2021 arrive. La crise sanitaire est toujours présente, nous devons rester très vigilants et respecter les règles imposées.

Durant cette première année de mandat, les divers évènements festifs n'ont pas pu avoir lieu, les différentes commémorations ne se sont pas déroulées avec le moment convivial souhaité mais le travail mené par l'équipe des élus et par tout le personnel communal est bien présent.

En effet, qu'il s'agisse de la réfection de l'école, de la sécurisation des différentes voiries à leur entretien ainsi que celui de nos fossés, notre forêt, notre éclairage public, le bien être des associations, la création de lieux d'échanges et de jeux pour nos jeunes et moins jeunes, nos commerces... tous ces sujets nous tiennent à cœur et nous ont engagés dans un travail de fond. Concrètement, des subventions ont été allouées, des devis signés et nos artisans ne devraient pas tarder à se mettre à pied d'œuvre.

Tous les jours, nous sommes à l'écoute de vos doléances et nous prenons en compte vos remarques dans l'intérêt de tous.

Après une première partie de l'année tournée vers la vaccination, j'espère qu'à l'heure de cette rentrée scolaire, l'équipe municipale pourra mettre en place les évènements prévus dans les mois à venir.

Je vous souhaite une douce lecture,

Bien à vous, Adishatz

La Maire,

Marie-Ange CAZALA-CROUTZET

Activités sportives

Affaires scolaires

Environnement

Voirie

Vie du Village & Animations

État civil

Renseignements Utiles



Affaires scolaires

◆ Badminton et hockey à Bénéjacq

Grâce à une subvention Mairie et APE les élèves de l'école Michel Verdier ont bénéficié cette année de plusieurs projets sports pour compenser le manque de sorties en raison de la situation sanitaire

La récré de JC a permis aux enfants de s'aérer et de se divertir tout en apprenant les bases du badminton et du hockey.



◆ Badminton et hockey

« Nous, avons adoré cette activité ; nous avons eu un professeur qui s'appelle Jean-Christophe qui nous a appris les 5 règles d'or à respecter :

- Interdiction d'aller dans les zones interdites
- Amener une bouteille d'eau et une tenue de sport
- Ne pas crier
- Lever le doigt pour parler ou poser une question
- Ne pas abimer le matériel. »

Paroles d'enfants :

-« J'ai aimé car il y avait plein d'ateliers intéressants ». Marion

-« J'ai bien aimé car je faisais du sport et je m'amusais bien à faire les ateliers ».

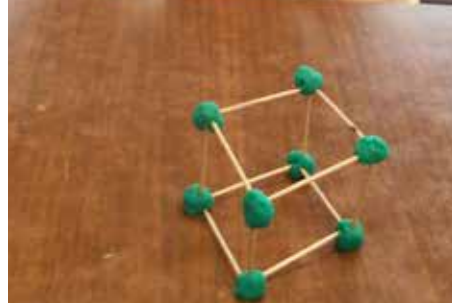
Léa

◆ Pratiques de l'attention

La coopérative scolaire a financé des ateliers pour améliorer l'attention en classe et apprendre à se détendre l'association Ludozen

« Nous avons beaucoup aimé les pratiques de l'attention. Christelle nous a appris à bien respirer, à visualiser la grenouille, à voir notre cinéma intérieur et à savoir utiliser nos 5 sens : le goût, l'odorat, le toucher, la vue, l'ouïe. »

Un remerciement à l' APE , les professeurs ...Emma C et Emma G



Paroles d'enfants

« J'ai aimé ce que nous a fait découvrir Christelle, mon activité préférée : elle consistait à goûter des aliments comme, des fraises tagada et des raisins secs. L'exercice principal était : l'exercice de la grenouille. Les exercices les plus aimés étaient : le cinéma intérieur, la météo intérieure, mon refuge. »

Joris et Ambre



Equipement numérique

La commune a participé à un « appel à projet sur le numérique » dans le cadre du plan de relance de l'Etat pour se doter d'une « **classe mobile** », et a été déclarée « **lauréate** » de cet appel à projet.

Ainsi, début septembre, l'école a été équipée d'une armoire mobile de 15 ordinateurs portables déployables sur l'ensemble des classes avec différents logiciels pour les enseignants et leurs élèves. Deux nouveaux vidéoprojecteurs interactifs ont également été installés.

Ce projet d'un coût total de 20 384 € a été subventionné à hauteur de 13 350 € par l'Etat.

De plus, notons que la fibre a été installée à l'école le 31 mai dernier. Avec la remise à neuf du réseau informatique réalisée cet été, les enseignants devraient bénéficier d'un plus haut débit pour projeter des contenus multimédias éducatifs à leurs élèves.

Avec le remplacement des ordinateurs des enseignants en 2020 et les actions menées cette année, le groupe scolaire possède à présent des outils informatiques de dernière génération.

Maternelle

A la fin de l'année scolaire, un projet d'embellissement de la cour des classes de maternelles a été réalisé.

En partenariat avec deux mamans d'élèves membres de l'agence de communication *Collectif Oups* et la mairie, les élèves des petites, moyennes et grandes sections avec leurs professeurs des écoles ont mis en place un projet de parcours de motricité sur le sol de la cour des maternelles.

Plus qu'un simple embellissement, ce parcours de motricité se veut inventif pour que les enfants se l'approprient pendant la récréation et didactique comme support de travail pour les enseignants.

Les enfants ont travaillé en classe sur les souhaits, les formes et les couleurs avant de tracer à même le sol les différentes formes.

En début d'été, les deux intervenantes du *Collectif Oups* ont finalisé les tracés.

Ainsi à la rentrée, les enfants se rendront compte de la finalité de leur projet.

L'ensemble des acteurs est ravi de voir ce magnifique projet se réaliser !



Affaires scolaires

Sorties scolaires de fin d'année: que s'est-il passé ?



“Le vendredi 2 juillet, nous sommes partis au lac d’Estaing pour faire une randonnée. Il faisait très beau. Il y avait des vaches, des poneys, une reinette... On a mangé un petit goûter puis on est parti au refuge, la cabane d’Oelhestre. Puis, nous sommes descendus, on a pique-niqué et nous sommes partis

au Donjon des aigles. Pendant la visite, on a vu des chouettes, des hiboux, des milans noirs, des aigles royaux... Des rapaces sont passés très près de nos têtes pendant le spectacle et on a trop aimé ! C’était une journée très « chouette », on a adoré ! “

La classe de GS-CP



Les élèves de CP, CE1 et CE2 des classes de Mmes Alchourroun et Parquet sont allés visiter le château de Montaner:

“Nous avons été accueillis par des chevaliers et des dames en costume d’époque. On a fait la visite guidée : on est monté tout en haut du donjon par l’escalier en colimaçon et la vue était magnifique. On a fabriqué des bourses

en cuir. Un chevalier nous a montré les armes de l’époque et nous a expliqué comment on devenait chevalier. On a même pu essayer un pilori dans la cour du château !

Le midi, on a pique-niqué et on a joué au foot, aux cartes ou à la tomate.

Nous avons tous beaucoup aimé cette journée passée dans une autre époque.”





Salle du Fronton

Comme vous le savez, la salle du Fronton était jusqu'ici occupée par le centre de vaccination contre la COVID-19.

A partir du 15 Octobre, la salle sera à nouveau disponible pour le public et les associations.

Salle du Fronton

La commission Environnement a supervisé les travaux d'embellissement des abords de la Salle du Fronton réalisés par l'entreprise Oxalis Horizons Verts à Coarraze et les employés municipaux.

Les plantations du Square Marinette ont été renouvelées, et plusieurs massifs ont été créés entre la Salle du Fronton et la Mairie.



Place de la Bacoue

Vous avez peut-être remarqué que la buvette extérieure a subi un léger lifting.

Des travaux réalisés par des bénévoles du Club Bouliste Bénéjacquois qui ont rénové la buvette, et qui prochainement

repeindront le bâtiment principal.

Dans le même temps, des travaux de rénovation du bâtiment du Club Bouliste sont prévus pour cette fin d'année: menuiseries et électricité seront remises à neuf.



Stade Michel Domecq

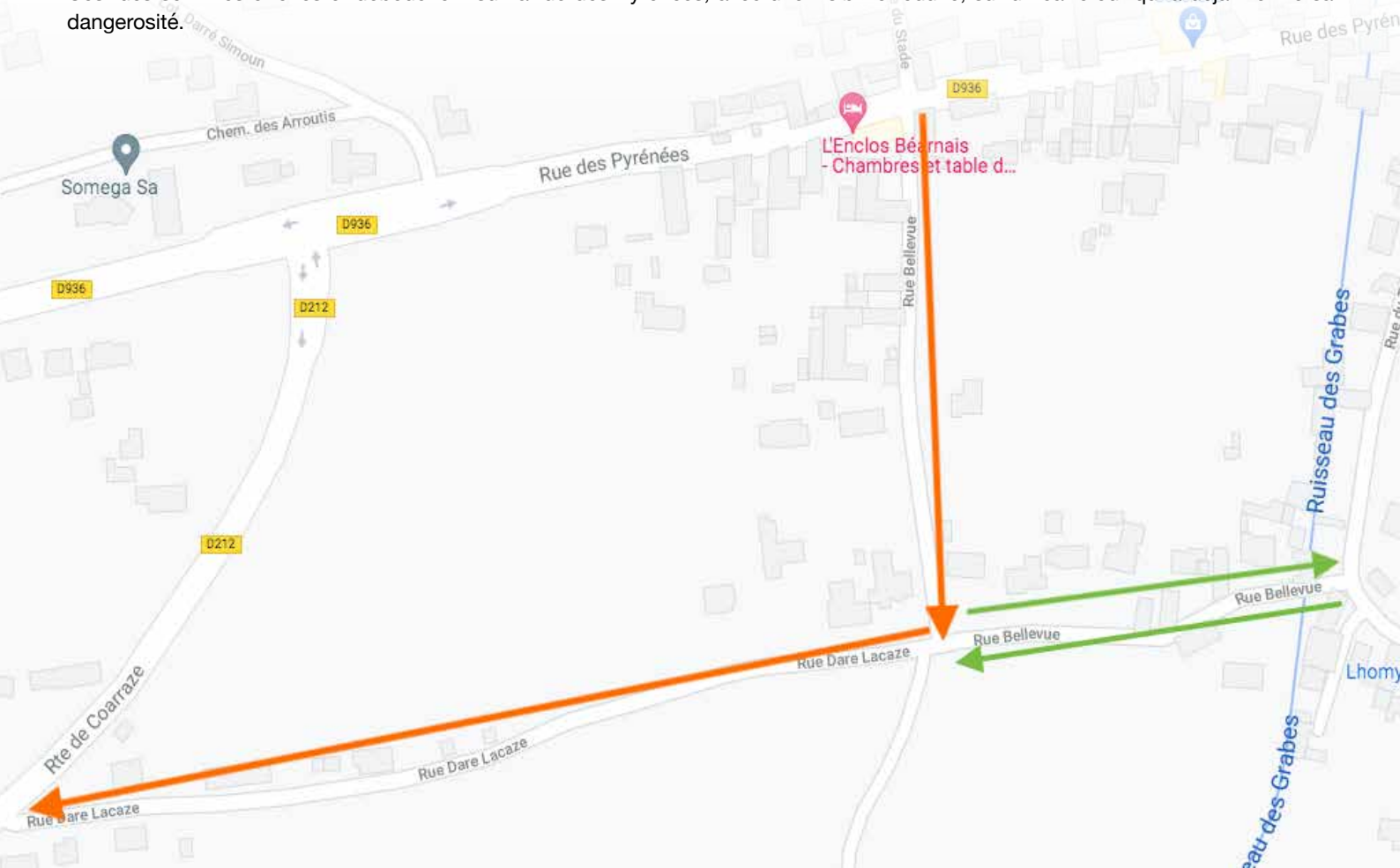
Les bénévoles du Bénéjacq Olympique ont œuvré tout l'été pour repeindre les extérieurs des vestiaires, qui retrouvent ainsi leur éclat.

Aménagements de voirie

Des travaux de réfection de la voirie ont eu lieu chemin des Arroutis et chemin Daré Lacaze.

Prochainement les rues Bellevue et Daré Lacaze seront mises en sens unique avec une entrée depuis la rue des Pyrénées et une sortie vers la route de Coarraze.

Ces rues sont très étroites et débouchent sur la rue des Pyrénées, avec une visibilité réduite, sur un carrefour qui a déjà montré sa dangerosité.



Nouveau Matériel

La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur, et remis en état la balayeuse mécanique afin de gagner en rapidité et en efficacité sur l'entretien des voiries.



Randonnée vélo Gravel

Après avoir dû annuler l'épreuve l'an dernier, le club cyclo «EST BEARN CYCLOSPORT» est revenu à la charge ce 20 juin en proposant une belle première édition de la Gravel Béarn. Cette épreuve est une randonnée sans chrono, ni classement, qui proposait aux participants 3 circuits aux choix entre 70km et 150km,

qui ont laissé la part belle aux petites routes, pistes, sentiers ou singles avec une proportion de 70% de revêtements non goudronnés. La Gravel Béarn se veut avant tout une épreuve conviviale et festive et le meilleur accueil a été réservé à la quarantaine de participants de cette 1ère édition.

Flashinfo

Connaissez-vous l'ADIL ?



Agence Départementale d'Information sur le Logement, a pour vocation de délivrer, gratuitement et en toute neutralité, une information juridique et fiscale dans le domaine du logement. L'ADIL est en mesure de vous conseiller dans les domaines suivants :

Amélioration de l'habitat : aides financières ;
 Qualité de l'habitat : informations sur les diagnostics obligatoires, sur les différentes procédures en matière de lutte contre l'habitat indigne (insalubrité, indécence...);
 Accession à la propriété : simulation de financement, informations sur les prêts et les

aides, informations juridiques sur les contrats ;
 Fiscalité immobilière, crédit d'impôts, avantages fiscaux ;
 Droit de la copropriété : organisation de l'assemblée générale, règles de majorité, ... ;
 Rapports locatifs : baux locatifs (habitations vides, meublés, saisonniers) : règles de préavis, état des lieux, obligations des parties,... ;
 Les renseignements sont délivrés uniquement sur rendez-vous : Téléphone 05 59 02 26 26 ;
 Communauté des Communes du Pays de Nay, PA Monplaisir de Bénéjacq : 2ème et 4ème mardi, de 9h30 à 12h ;
 Antenne de Pau : 7 rue Camy
 Nous vous invitons également à visiter le site web, très riche en informations : www.adil64.org

Appel à témoignage

Sur une précédente newsletter, nous vous avons informé de notre souhait d'initier un travail de recueil de récits de nos aînés, dans un but de transmission intergénérationnelle. Cette action va se concrétiser dans les semaines à venir, en partenariat avec l'école Michel Verdier. Nous invitons toute personne désireuse d'apporter son témoignage à contacter la mairie (tél 05 59 61 01 56).

Sensibilisation aux risques routiers

En partenariat avec l'Association Prévention Routière, nous souhaitons organiser sur Bénéjacq des sessions de remise à niveau qui

portent sur les nouveautés du Code de la route et sur les causes principales des accidents de la route.

Ces ateliers, d'une durée de 2 heures, abordent notamment les points suivants :

- Les nouveaux panneaux, les priorités ;
- Les giratoires, les situations dangereuses, les distracteurs ;
- La santé des conducteurs, la perception cognitive ;
- L'alcool et ses effets ;
- La réglementation, le permis à point ;
- L'action des médicaments ;
- Le constat à l'amiable.

Si vous souhaitez participer à ces ateliers, merci de contacter la mairie (tél 05 59 61 01 56).

Animation et vie du village

Rando VTT

Si le ciel gris et les averses tombées la veille avaient découragés un bon nombre, ce n'était pas le cas des quelques 300 participants à la traditionnelle Passeyade Biarnèse. Après l'édition 2020 annulée, marcheurs et vététistes étaient visiblement heureux de se retrouver en ce 15 Août dans l'ambiance festive du stade Michel Domecq et d'y découvrir la nouvelle salle des associations. Le départ non pas en fanfare mais en musique, envoyait toutes et tous vers les différents parcours aménagés par les membres de l'UC Bénéjacquoise. Malgré quelques glissades intempestives et sans gravité, les tracés furent particulièrement appréciés, tout autant d'ailleurs que les



ravitaillements, notamment celui de Lagos. Il faut dire que grillades et gourmandises locales rassasièrent les plus fatigués, le plus dur étant souvent d'en repartir. A l'arrivée, à travers les visages quelquefois boueux, on pouvait distinguer les sourires et la satisfaction d'une belle randonnée. Pari réussi pour l'UCB qui malgré les difficultés d'organisation liés à la crise sanitaire et son lot d'annulation ont tenu à maintenir cette animation.





◆ Section Country

Nous nous appelons les «Dancing Ropers», le groupe de danse country, qui est une section de la Cordée Bénéjacquoise.

Nous organisons des cours qui ont lieu le samedi matin, de 10h30 à 12h salle Jean Madaune, et nous accueillons les danseurs à partir de 8 ans.

La première demi-heure est consacrée aux ultra-débutants, puis nous avançons en difficulté dans les 2 demi-heures suivantes.

Nous organisons 2 bals par an, un en mai et un autre fin octobre

pour le Festival d'Automne de Bénéjacq.

Nous avons une page Facebook: <https://www.facebook.com/DancingRopers>

Le bal de mai a été un succès, malgré la COVID, la salle étant très grande nous avons pu mettre en place les protocoles sanitaires. De nombreux danseurs des clubs avoisinants sont venus nous rejoindre pour une après-midi bien rythmée, avec des pauses méritées pour déguster les pâtisseries préparées par nos adhérents.



Animation et vie du village



Emploi d'été

Nous avons recruté 6 jeunes du village cet été pour des travaux d'entretien. Pendant 3 semaines, ces jeunes ont successivement effectué le nettoyage des rues, des travaux de peinture, et rangement avec les agents techniques.



Oxypur
Vous invite aux RANDONNÉES de
LA MOURLEUSE
Dimanche 17 octobre 2021
à BENEJACQ (64 -plaine de Nay)

MARCHE et CANIRANDO
9 et 13 km

VTT
25 - 35 - 45 km

Après midi au terrain de foot de la Mourleuse
Ravitails gastronomiques locaux

Partez : VTT 45-50 VTT 35 et traileurs 9 h 00 VTT 25 et Marcheurs : 9 h 15
salle Jean-Madaune à Bénéjacq - Buvette et plateau repas 6 € à l'arrivée
Ravitails gastronomiques locaux et variés sur le circuit
Douches et lavage sur place
Inscriptions Marche seul, Canirando, VTT 25 & C et VTT 35/45 & C
Infos sur notre site internet www.oxypur.com
ou par téléphone au 05 59 59 59 59
Chaque année en loterie et part de chaque obligataire

INTERMARCHÉ **Intermarché** **Intermarché** **Intermarché**

Agenda des événements à venir

Dimanche 17 Octobre
Randonnée La Mourleuse
organisée par Oxypur.
Parcours VTT et marche à pied.

Samedi 30 Octobre
Festival d'automne
organisé par la Cordée Bénéjacquoise

Festival d'Automne

Après midi au terrain de foot de la Mourleuse
Ravitails gastronomiques locaux et variés sur le circuit
Douches et lavage sur place
Inscriptions Marche seul, Canirando, VTT 25 & C et VTT 35/45 & C
Infos sur notre site internet www.oxypur.com
ou par téléphone au 05 59 59 59 59
Chaque année en loterie et part de chaque obligataire

Contact : marion.benejacquoise@oxypur.fr

Entrée gratuite
Samedi 30 Octobre 2021
14h - 22h
Parking et salle Jean-Madaune, Bénéjacq

Mariage

Forum des associations

Le premier forum des associations bénéjacquoises s'est tenu le 26 Juin dernier, un rendez vous destiné à faire découvrir les associations du village aux habitants, nouveaux et anciens.



Un grand merci à toutes les associations d'avoir répondu présent, et mis en place les ateliers de découverte tout au long de la journée.

Pour rappel, les coordonnées des différentes associations sont disponibles sur le site internet de la commune, <http://www.benejacq.fr/>



Renseignements utiles

COLLECTE DES DÉCHETS

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se fait le mardi à Bénéjacq.
Utilisation du conteneur au couvercle vert.

Tri sélectif

La collecte du tri sélectif toutes les 2 semaines, le mercredi des semaines impaires

Utilisation du conteneur au couvercle jaune.

Les usagers sont priés de sortir les conteneurs la veille au soir et de les rentrer après le ramassage et ne de ne pas les laisser sur la rue.

Collecte du verre

Les bouteilles et récipients en verre doivent être déposés dans l'un des points de collecte répartis dans le village. Lorsqu'un conteneur de verre est plein, prière de ne pas laisser vos bouteilles à côté, veuillez chercher un autre conteneur qui pourra accueillir vos verres. Les conteneurs sont situés dans les lieux suivants :

- Place de la Bacoue
- Place de la République
- Stade
- Centre Commerçant (Impasse de la Fontaine)
- Carrefour de la route de Coarraze
- Rue du Gabizos près de l'ancien Abattoir

Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit est interdit aux abords des conteneurs à verre.
Les contrevenants s'exposent à des poursuites.

ENVIRONNEMENT

Extrait du règlement sanitaire départemental (Arrêté préfectoral publié le 5 janvier 1995)

- Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères, sont interdits.
- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de toute autre forme de déchet est également interdit.
- Pour empêcher la végétation d'empiéter sur le domaine public, les propriétaires sont tenus d'entretenir et d'élaguer leurs haies, arbres ou arbustes.
- L'entretien des berges du Lagoïn et du Badet est à la charge des riverains.

NUISANCES SONORES

Par mesure de respect du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (par exemple : tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
- Les samedis :
de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

Horaires de la déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Coarraze

Du 1er octobre au 31 mars : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 30 septembre : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15 h à 19h

Conditions d'accès

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette), est réservé à la population des communes suivantes : ANGAIS, ARROS DE NAY, BAUDREIX, BENEJACQ, BEUSTE, BOEIL-BEZING, BORDERES, BOURDETTES, COARRAZE, LAGOS, MIREPEIX, NAY, SAINT-ABIT et SAINT-VINCENT.



Horaires d'ouverture de la mairie

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 18H.

Elle est fermée le samedi, toute la journée.

Téléphone : 05 59 61 01 56 - Télécopie : 05 59 13 93 49

Adresse e-mail : mairie@benejacq.fr

www.benejacq.fr

